

Date : 14/11/2014

## Elus et professionnels engagent une réflexion commune sur les arts du cirque

Par : V.L.

La **Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC)**, Territoires de cirque, le Syndicat des cirques et compagnies de création (SCC) et HorsLesMurs ont décidé de travailler ensemble, dans un esprit de " dialogue solidaire entre les professionnels de ces arts et les élus" d'autant plus nécessaire en ce "moment de fortes tensions budgétaires". Une décision prise à Auch, le 23 octobre dernier, à l'occasion de la 27e édition du Festival Circa.

Ils envisagent trois axes de travail. Le premier porte sur la réactualisation de la charte Droit de cité pour le cirque et sur l'accueil des chapiteaux, un travail entamé et coordonné par HorsLesMurs en 2014. Le deuxième ambitionne de rédiger une déclaration d'engagement commun sur les responsabilités spécifiques et les responsabilités partagées des élus et des professionnels des arts du cirque. Le troisième axe consiste à réfléchir à la construction d'une offre de formation destinée à la fois aux élus et aux professionnels.

## Évaluation du site

Localtis émane de la Caisse des Dépôts et relaie l'information et la communication des collectivités locales principalement, mais aussi d'autres institutions, élus, etc.

Cible  
Spécialisée

Dynamisme\* : 14

\* pages nouvelles en moyenne sur une semaine